

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 19 mai 2026

Date de convocation : le 12 mai 2026

**Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil
Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à Besançon,
sous la présidence de Monsieur Jean-Marc BOUSSET, Président du SYBERT**

La séance est ouverte à 17h15 et levée à 20h15

Étaient présents :

TITULAIRES :

G.B.M : BAILLY Guillaume ; BARBAROSSA Ludovic ; BECKER Catherine ; BERMOND Henri ; BIRH Anne ; BOUSSET Jean-Marc ; BOUVET Nathalie ; BRIOT Valérie, CALVAT Lylia ; JACQUES Patrick ; JEANVOINE Jérémie ; JELSCH Véronique ; LAIDIÉ Franck ; LEGAIN Olivier ; LHOMME Madeleine ; LIARD Damien ; NAPPEZ Anthony ; NONNOTTE Thierry ; SIMONIN Philippe ; VEJUX Kevin ; VERDIER Patrick

C.C.L.L : AYMONIN Guillaume ; CLOSSON CELLE Olivier ; GARNIER Christophe ; LAMBERT Jean-Benoît ; LIÈVREMONT Pierre ; STADELMANN Jean-Claude ;

C.C.V.M : CHATAIN Pierre-Marie; DIETRICH Clément ;

SUPPLÉANTS :

G.B.M : BERNARD Franck ; GINIOT Laura ; OUDET Alain ; SAHLAOUI Djilali

Étaient excusés :

TITULAIRES :

G.B.M : AUBERT Damien ; BOUZAT Patrick ; JAVAUX Thomas ; MAGNIN-FEYSOT ; Hélène ; MEUNIER Emmanuelle ;

C.C.L.L : CUVELIER Vincent ; GROSJEAN Frédéric ; JACQUIER-GINEPRO Laurence.

C.C.V.M : REIGNEY Frédéric

SUPPLÉANTS :

G.B.M : BRÉSILLION Jimmy

Secrétaire de séance : Olivier LEGAIN

Procuration de vote :

Mandant : Damien AUBERT ; Patrick BOUZAT ; Martial DEVAUX

Mandataire : Anne BIHR ; Madeleine LHOMME ; Ludovic BARBAROSSA

En nombre, les membres :

- En exercice : 45
- Présents : 33
- Ayant pris part au vote : 33
- Ayant donné procuration : 3

Résultat du vote :

- Pour : 36
- Contre : 0
- Abstentions : 0

COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX **CRÉATION ET ÉLECTION DES MEMBRES**

Rapporteur : Monsieur Jean-Marc BOUSSET, Président

L'article L.1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) a prévu la création, dans les établissements publics de coopération intercommunale de plus de 50 000 habitants, d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) pour l'ensemble des services publics confiés à un tiers par convention de délégation de service public ou exploités en régie dotée de l'autonomie financière.

Cette Commission a pour objet de faciliter la participation des habitants et des usagers à la vie des services publics locaux.

I. COMPOSITION ET MODALITÉS DE DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA CCSPL

Cette Commission est présidée par le Président de l'organe délibérant ou son représentant. Elle comprend des membres de l'organe délibérant désignés et des représentants d'associations locales nommés par l'organe délibérant.

En fonction de l'ordre du jour, la Commission peut, sur proposition de son Président, inviter à participer à ses travaux, avec voix consultative, toute personne dont l'audition lui paraît utile.

II. MISSIONS DE LA CCSPL

Cette Commission examine chaque année, sur le rapport de son Président :

- les rapports d'activité des délégataires de service public
- le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, sur les services d'assainissement et sur les services de collecte, d'évacuation ou de traitement des ordures ménagères
- le bilan d'activité des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière.

Cette Commission est également consultée pour avis par le Comité Syndical sur tout projet de délégation de service public, tout projet de création d'une régie dotée de l'autonomie financière et tout projet de partenariat.

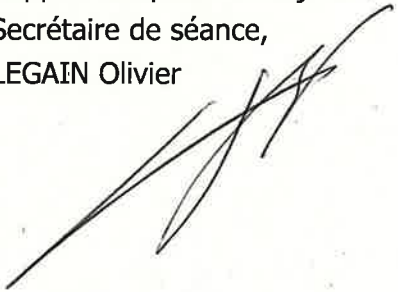
III. PROPOSITION DE COMPOSITION

Dans ce cadre, il est décidé que la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) soit composée :

- de la Président(e) du SYBERT,
- des Vice-Président(e)s du SYBERT,
- des associations concernées par les dossiers examinés par la CCSPL du SYBERT :
 - ASCOMADE
 - ATMO Franche-Comté
 - UNION SOCIALE POUR L'HABITAT FRANCHE-COMTÉ
 - GROUPEMENT DES BAILLEURS SOCIAUX DU DOUBS
 - UFC QUE CHOSIR
 - CLCV

À l'unanimité, le Comité Syndical valide la composition de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (C.C.S.P.L).

Rapport adopté à la majorité.
Secrétaire de séance,
LEGAIN Olivier



Pour extrait conforme,
Le Président du SYBERT,
Jean-Marc BOUSSET

